



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} FÉVRIER 2017 | N°824



Pour comprendre la métropolisation

➔ Dossier P.10

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VEOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31



Masques de ski

Red Bull

www.optique-visual.fr

Pour une protection optimale

02 99 83 94 96

8 Place de l'Eglise
35 510 Cesson Sévigné

VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement en ligne sur metropole.rennes.fr (rubrique pratique/@demarches : signaler un incident sur RenCiteZen).

Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 1^{er} mars** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE : accueil général

www.ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Espace Citoyen

▶ **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

▶ **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

Tél. : 02 99 83 52 00 ;

espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen.

▶ Permanences des élus

Jusqu'au 3 février : Jean-Pierre SAVIGNAC

Du 4 au 10 février : Françoise GOBAILLE

Du 11 février au 17 février : Annie LECUÉ

Du 18 février au 24 février : Annick ROCCA

Du 25 février au 3 mars : Solenne GUÉZÉNEC

DISTRIBUTION DU CIM

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, tél. : 02 99 14 62 26 ilm.services@free.fr (copie du mail au service : communication@ville-cesson-sevigne.fr)



► ÉDITO



© F. PHILIPPON

De la fonction des élu-e-s,

Pour comprendre la métropolisation

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil Municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	24
Vie associative	27

L'engagement politique, c'est évidemment, rêver du meilleur pour sa commune. Mais c'est surtout avoir les pieds sur terre et garder le sens des réalités.

Nul ne saurait ignorer que la métropolisation est en marche, les lois s'accroissent et vous en prendrez la mesure en lisant le dossier du mois. Des compétences de plus en plus nombreuses sont transférées à la Métropole, non par un choix de la majorité municipale mais sur les décisions du législateur de promouvoir les métropoles à travers un arsenal de lois.

Notre majorité vous a proposé un programme ambitieux où l'esprit de notre ville-jardin est préservé.

Faut-il abandonner notre ambition ou s'adapter aux nouvelles contraintes juridiques ?

Le verre n'est ni complètement vide, ni complètement plein. Certains prétendent que nous serions trop conciliants avec la Métropole en abandonnant nos idéaux. D'autres affirment que nous pourrions tout figer en ignorant la Métropole ou en appelant au Conseil Constitutionnel pour contester les lois de la République.

Notre choix est simple à comprendre : nous entretenons une relation exigeante avec la Métropole dans le but de servir les habitants de Cesson-Sévigné. Près de trois ans après les élections municipales, les résultats sont palpables : préservation des lotissements, étude urbaine pour protéger le centre ville et la rue de Rennes, protec-

tion des hameaux, pas d'immeuble de grande hauteur, réduction de la densité de ViaSilva de moitié... installation de nouvelles entreprises...

Ce n'est donc pas « le pot de terre contre le pot de fer ». Le rapport de force, quoiqu'inégal, nous laisse des marges de manœuvre que nous exploitons tous les jours pour remplir nos engagements.

Comme exemple de l'aboutissement d'un dialogue fructueux vous verrez en page 4 de ce magazine la présentation du futur équipement sportif et événementiel qui verra le jour à Cesson-Sévigné en 2018. Pendant plusieurs mois, avec mon adjoint Jean-Pierre Savignac chargé des sports et de la sécurité nous avons initié et dirigé le dialogue avec les entreprises et tous les partenaires : Rennes Métropole, le Département et la Région pour le succès de ce projet. Je le félicite pour son engagement en faveur de la promotion du sport, son dynamisme et sa volonté de faire aboutir ce dossier qui nous tenait tant à cœur. Bien sûr pour permettre l'évolution du club Cesson Rennes Métropole Handball, mais aussi pour toutes les retombées positives sur le plan économique et social.

Enfin c'est avec grand plaisir que je partagerai la joie de nos aînés de se retrouver au Carré Sévigné le 25 février prochain pour le traditionnel repas offert par la Ville.

Votre Maire
Albert PLOUHINEC



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Les travaux du viaduc du métro

© Ville de Cesson-Sévigné

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,40 €

Abonnement : 44,40 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 535 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} mars 2017 :
dernier délai : **mercredi 8 février**, avant 12h,

Agenda du 15 mars 2017 :
lundi 20 février, avant 12h.



UN ÉQUIPEMENT À VOCATION SPORTIVE ET ÉVÉNEMENTIELLE À CESSON-SÉVIGNÉ EN 2018

© Groupe Legendre

Depuis le printemps 2015, un groupe de travail initié par l'adjoint au Maire Jean-Pierre Savignac, chargé des sports et de la sécurité, s'est constitué pour étudier la faisabilité du projet "grande salle".

Sous sa direction, ont été menés de longs mois de réflexions et d'échanges avec des entreprises locales et nationales, puis avec des partenaires institutionnels (Rennes Métropole, Département et Région). Parmi les projets proposés, tous intéressants, l'attention s'est portée sur celui du groupe Legendre pour des raisons économiques et surtout innovantes en matière de financement pour les collectivités locales. Il sera en effet à 100 % privé car le constructeur assurera la gestion de l'équipement. Le nouvel équipement sportif représentera **un levier déterminant pour l'évolution du club Cesson Rennes Métropole Handball et le sport de haut niveau à Cesson-Sévigné** ; mais

pas uniquement.

Un projet visant un large panel de disciplines sportives, mais pas seulement...

Le projet de "grande salle" permettra d'accueillir un large panel de spectacles sportifs et événementiels. Il permettra de libérer le Palais des Sports pour l'entraînement d'équipes de sports collectifs et de séances d'EPS scolaire, ainsi que pour des manifestations ponctuelles.

Le désengorgement du Palais des Sports permettra de faciliter l'accès aux salles d'escrime et d'arts martiaux, jusqu'alors gênés le week-end et les soirs de matches.

La salle annexe d'entraînement de la future grande salle permettra d'accueillir le relogement des activités de la salle Beausoleil durant sa rénovation à l'horizon 2019-2020. Un projet pouvant se coupler avec les fonctionnalités du Palais des sports en proximité immédiate.

De plus, "la grande salle" contribuera au **rayonnement et à l'attractivité de la commune** et plus largement, de Rennes Métropole, du Département et de la région Bretagne. Moteur de croissance, il sera **créateur de valeurs économique set sociales**, un atout pour le développement du territoire. Ce nouvel équipement intégrera :

- ▶ des créneaux horaires à destination de l'activité sportive associative et scolaire ;
- ▶ favorisera **la création d'emplois locaux pour la construction mais également pour l'exploitation** ,
- ▶ favorisera le **développement économique et l'attractivité de la ZI de la Rigourdière et facilitera l'implantation de commerces** ;
- ▶ optimisera le **dynamisme et l'attractivité du territoire par des événements de qualité à Cesson-Sévigné**.

Le groupe Legendre fera l'acquisition du foncier correspondant à l'actuel parking du bois de la Justice et assurera, pour son propre compte, les missions suivantes :

- ▶ financement, conception et construction de l'équipement ;
- ▶ travaux d'entretien et de maintenance ;
- ▶ mise à disposition du club Cesson Rennes Métropole Handball ;
- ▶ exploitation de la salle et de l'ensemble des manifestations : sportives, événementielles... via sa filiale LEGENDRE XP qui se rémunérera sur les recettes d'exploitation.



"C'est un grand jour pour le Cesson Rennes Métropole Handball" a souligné Stéphane Clémenceau avant de remettre un maillot floqué au nom de chacun des acteurs associés au projet dont Jean-Pierre Savignac, adjoint chargé des sports, de la vie associative et de la sécurité publique, Ville de Cesson-Sévigné et Hervé Letord, vice-président en charge de la culture, de la communication, de la citoyenneté, Rennes Métropole.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DES BOULEVARDS D'ACCÈS À LA STATION DE MÉTRO CESSON-VIASILVA

VENEZ DÉCOUVRIR LE PROJET ET LES AMÉNAGEMENTS DE DEMAIN



EXPOS

DU 2 AU 17 FÉVRIER

AU RDC DE LA MAISON DE RENNES ATALANTE
15 rue du Chêne Germain
Cesson-Sévigné

DU 20 FÉVRIER AU 15 MARS

AU RDC DE LA MAIRIE ANNEXE
place de la Chalotais
Cesson-Sévigné

• DU LUNDI AU VENDREDI
de 8h30 à 12h30
de 13h30 à 17h30

• LE LUNDI de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
• LES MARDIS ET JEUDIS de 8h30 à 12h00
• LE MERCREDI de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h15
• LE VENDREDI de 8h30 à 16h00

RÉUNION PUBLIQUE LE 28 FÉVRIER

À 19H À L'ESPACE CITOYEN - PLACE DE LA MAIRIE

L'EXPO EST ÉGALEMENT EN LIGNE SUR :

www.viasilva.fr

Conception : C&P&P Equipement & Plan - Crédits photos : Agence Qualiterra et associés

METROPOLE
DES ANJOUVINS

VILLE DE
CESSON
SÉVIGNÉ

viasilva

JEUNES : INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

- Les jeunes atteignant 18 ans entre le 1^{er} mars 2017 et le 22 avril 2017 (veille du 1^{er} tour de l'élection présidentielle) font théoriquement l'objet d'une inscription automatique sur la liste électorale. Ils ont reçu un courrier de la mairie, leur notifiant leur inscription d'office. Les fichiers pouvant être incomplets, il est préférable de leur faire remplir la demande d'inscription* accompagnée de la photocopie de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. À déposer au service Accueil Général – Espace Citoyen ou à envoyer par mail espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr **avant le 11 avril 2017 inclus**. La carte d'électeur sera transmise avant le scrutin.

Pour les élections législatives, les jeunes atteignant 18 ans entre le 23 avril 2017 et le 10 juin 2017 (veille du 1^{er} tour des élections législatives) font théoriquement l'objet d'une inscription automatique sur la liste électorale. Les jeunes concernés vont être destinataires d'un courrier de la mairie **courant février**, leur notifiant leur inscription d'office. Comme pour l'élection présidentielle, les fichiers pouvant être incomplets, il est toutefois préférable de leur faire remplir la demande d'inscription* **avant le 1^{er} juin 2017 inclus**. La carte d'électeur sera transmise à partir du 9 mai 2017.
* demande d'inscription : formulaire téléchargeable sur le site Internet de la Ville, rubrique « Formulaires ».

ÉTAT CIVIL

DU 10/12/2016 AU 06/01/2017

Naissances

- Martim PEREIRA COELHO
- Hélène ROUX LANGLOIS
- Nyhede ICHOUAN
- Florian BOULLANGER
- Arthus CUSUMANO

Décès

- Marie FOULLÉ veuve VIÈ, 87 ans
- Yvonne COLLEU
veuve PRIOUR, 86 ans
- Marc VANDAELE, 80 ans
- Dominique NICOLLEAU, 60 ans
- Joseph THÉBAULT, 91 ans
- Marcel TRASSARD, 87 ans
- Rose-Marie NAB
veuve HAYS, 88 ans
- René LE GUEN, 86 ans
- Michel ARION, 84 ans

BIENTÔT 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT

Le recensement citoyen ou militaire est obligatoire pour les jeunes Français (filles et garçons) dès l'âge de 16 ans. Ces jeunes doivent se faire recenser à partir du jour de leur 16^e anniversaire ou au cours du trimestre suivant. Le recensement conditionne la délivrance d'une attestation nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire..) *Faire la démarche par Internet, sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr dans la rubrique « formulaires »*

PORTES OUVERTES

- Le **vendredi 3 février**, de 17h à 20h pour le collège Bourguevreur.
- Le **samedi 4 mars**, de 9h à 12h pour le lycée Sévigné.

Café Séniors

Mercredi 1^{er} février à 15h à la cafétéria de l'Hippocampe. Intervention de Mme Kerzerho, coordonnatrice du CLIC Alli'âges pour une présentation des missions du Centre Local d'Information et de Coordination et des actions proposées en 2017. Ouvert à tous. Seules les consommations prises sont payantes.

Architecte conseil

Permanence jeudi 2 février de 9h à 12h15 à la mairie annexe.

Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

Café des parents

"Quand enfant rime avec agaçant, énervant, horrifiant... Que font les parents ?" Vendredi 3 février, à la Médiathèque, au Pont des Arts, à partir de 12h15. Café offert.

Armée de Terre

Permanence mercredi 15 février, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen. Recrutement pour les personnes de 17 à 29 ans. Contact : 02 57 21 80 20.

CPAM

La CPAM reçoit uniquement sur rendez-vous dans les locaux de la mairie le lundi, de 9h à 12h et 14h à 17h (nouveauté : une demi-journée supplémentaire) ; le mercredi, de 14h à 17h et le vendredi, de 13h30 à 16h. Contact : 3646 (prix d'un appel local sur poste fixe) ou www.ameli.fr

Prendre rendez-vous pour les permanences suivantes à la mairie auprès du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 :

CIDFF

Jeudis 9 et 23 février, de 14h à 17h.

Couples et familles

Lundi 6 février de 15h à 18h

URBANISME

Permis de construire accordés du 1/12/2016 au 1/01/2017

- ▶ 6, allée des Fauvettes : transformation de l'abri voiture en garage fermé et modification d'aspect ;
- ▶ 14, Nantiveul : modification de l'ensemble du bâtiment (garage + abri de jardin) dont aspect extérieur ;
- ▶ 1 B allée du Viaduc : suppression de la couverture à double pans par une toiture terrasse ;
- ▶ avenue de Belle Fontaine : construction d'un ensemble de 4 immeubles de bureaux ;
- ▶ 10, rue du Muguet : suppression de la couverture à double pans par une toiture terrasse et abri de jardin rénové ;
- ▶ 13, bd de Dézerseul : modification sur l'extension sud ;
- ▶ 25, rue du Champ du Moulin : modification d'aspect extérieur ;
- ▶ 14, allée des Hirondelles : conservation du garage qui devait être démolit et agrandissement de la porte de garage existante ;
- ▶ route de Chantepie : création d'un local DDS (déchets spécifiques) dans l'enceinte de la déchetterie ;
- ▶ 60 A, rue de la Rigourdière : modification

du niveau d'implantation du bâtiment et création d'un local technique non couvert ;

- ▶ 2, rue des Cours de Coësmes : modification aspect extérieur ;
- ▶ 22, rue des Roses : construction d'une maison ;
- ▶ 29, Le Clos Gallier : garage en ossature bois ;
- ▶ 2, allée des Mésanges : modification de l'emprise au sol et de l'aspect extérieur ;
- ▶ 2, rue du Clos Courtel : extension en rez-de-chaussée.

Permis refusés et annulés

- ▶ 1, rue de Bray : modification aspect extérieur : refus ;
- ▶ rue de la Rigourdière : annulation à la demande du pétitionnaire ;

Lotissements

- ▶ 10, route de Chantepie : création de deux lots dont un à bâtir ;
- ▶ rue de la Chalotais : création de deux lots à bâtir ;
- ▶ Le Haut Grippé : garantie financière d'achèvement des travaux des tranches 1 et 2 ;
- ▶ 11, route de Chantepie : modification des limites séparatives des lots 5 et 6.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie depuis le 15 janvier 2017. Ce nouveau dispositif concerne tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité. L'AST avait été supprimée de janvier 2013 à janvier 2017. La loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé et le terrorisme a rétabli l'obligation d'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs qui voyagent à l'étranger. www.service-public.fr/particuliers/actualites/A11090



⊕ EMPRISE DES TRAVAUX DU VIADUC DU MÉTRO LIGNE B SUR LE BD DES ALLIÉS ET L'AVENUE DE BELLE FONTAINE



À partir du 17 février et jusqu'à fin avril : fermeture totale du Boulevard des Alliés.

Soyez vigilants : les itinéraires de délestage seront affichés sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Un médiateur de chantier est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les travaux.

02 99 85 85 85 ; info@semcar.fr ;
www.metro-rennes-metropole.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES DU 1^{ER} DEGRÉ

Toutes les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Cesson-Sévigné (entrée en maternelle, en CP et nouveaux arrivants) se font à l'Espace Citoyen aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

Il est entendu qu'aucun dossier ne sera instruit par courrier, ni qu'aucun dossier incomplet ne sera traité.

Vous avez déjà instruit un Dossier Unique à l'Espace Citoyen :

Merci de prendre contact avec l'Espace Citoyen qui vous informera des pièces nécessaires pour l'inscription scolaire de votre enfant.

Vous n'avez pas instruit de Dossier Unique :

Il est nécessaire de se présenter muni des pièces originales suivantes :

- Livret de famille (parents et tous les enfants) ;
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance loyer, EDF) ;
- Extrait du jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale et des droits de garde en cas de séparation ou de divorce ;
- En cas de séparation de parents na-

- turels : autorisation de l'autre parent ;
- Carnet de santé de votre enfant ;
- Numéro d'allocataire CAF ;
- Pour les familles non allocataires CAF, copie de l'avis d'imposition revenus n-2 (des deux personnes dans le cas d'un couple vivant maritalement) ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile des parents.

Un certificat d'inscription vous sera délivré indiquant l'école du périmètre dont dépend votre enfant.

L'admission à l'école sera effective auprès de la direction de l'école au vu des pièces suivantes : le certificat d'inscription remis par la Ville et un certificat de radiation de l'ancienne école fréquentée. En revanche, toute demande d'inscription dans une école, hors de ce périmètre, donne lieu à une procédure de dérogation.

L'inscription en maternelle : les enfants français et étrangers peuvent être accueillis à 3 ans. Ils peuvent également être admis dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à la fréquenter.

Contact : Espace Citoyen, tél. : 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander « Espace Citoyen »).

⊕ SENIORS EN VACANCES : INSCRIPTIONS

Pour la 8^e année, les communes d'Acigné, Brécé, Cesson-Sévigné et Thorigné-Fouillard ont décidé de renouveler le projet de séjour commun pour les seniors qui permet aux personnes à revenus modestes de partir en vacances. Cette année le séjour est proposé **du 22 au 29 avril 2017** à Huby S^t Leu dans le Pas-de-Calais. Le séjour comprend la pension complète, les activités en journée, les soirées animées, les excursions et les déplacements. Animations et excursions encadrées par des professionnels.

Pour s'inscrire au séjour, il faut être âgé de plus de 60 ans, être retraité et/ou sans activité professionnelle.

Contact : service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00.

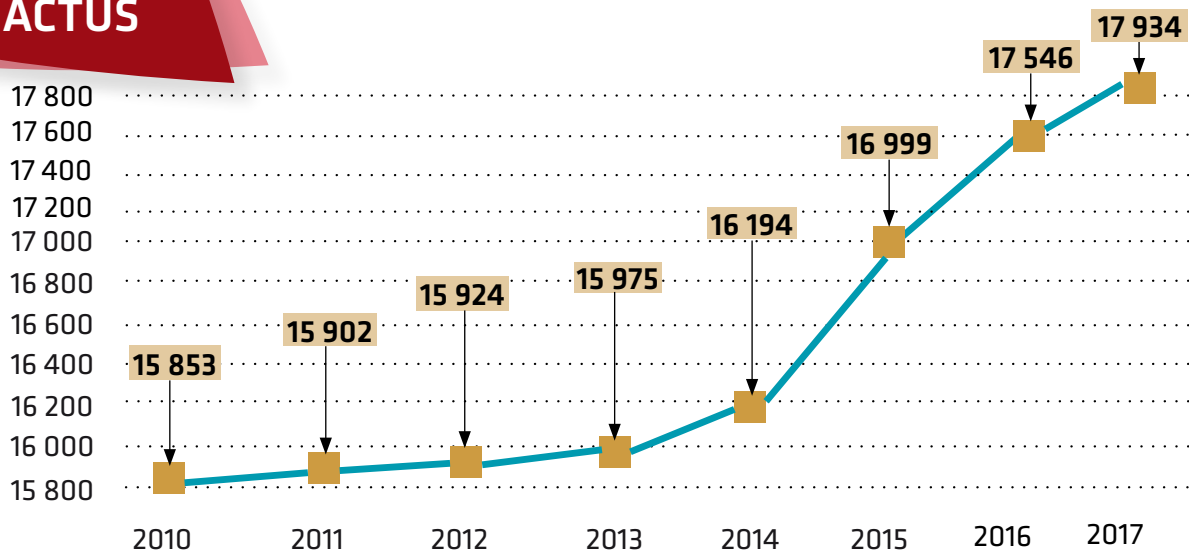
⊕ REPAS DES AÎNÉS : INSCRIPTIONS

Le traditionnel repas offert par la Ville aux aînés aura lieu le **samedi 25 février** à 12h, au Carré Sévigné. Il est réservé aux personnes âgées de 70 ans et plus (70 ans au 1^{er} janvier 2016). Pour les conjoints et les moins de 70 ans, une participation de 15 € au repas est demandée. Le coupon est à découper dans le Cim du 1^{er} janvier. Ce bulletin (avec le règlement pour le conjoint de moins de 70 ans) est à déposer ou à envoyer à l'accueil du service d'Action Sociale de la mairie **avant le jeudi 9 février**, dernier délai.

Renseignements au service d'Action Sociale, affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

⊕ PRÉPARATION AU MARIAGE CIVIL

Réunion d'information sur le mariage civil **samedi 1^{er} avril**, de 9h15 à 13h, à l'Espace Citoyen.



Évolution de la population totale 2010-2017 : + 13,12 % en 8 ans. Hausse plus marquée depuis 2014

➔ 17 934

C'est le chiffre officiel de la population totale cesson-naise au 1^{er} janvier 2017 communiqué par l'INSEE. Il est une nouvelle fois en hausse par rapport à l'an passé mais dans une proportion un peu moins forte (+ 2,21 % contre 3,2 % entre 2014 et 2016).

La population totale de la commune est la somme de :

- la population municipale (les personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune) : 17 233 habitants ;
- et de la population comptée à part : les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui résident à Cesson-Sévigné (ex. étudiants) : 701 habitants.

Logements

Le nombre de logements s'élève à 8 372 en 2017, soit + 2,24 % par rapport à 2016. La dynamique démographique cessonnaise continue à provenir des nouveaux programmes de la Rue de Rennes (dont Rue de la Doëna et Rue de la Rivière) mais aussi du programme immobilier de la Rue de la Châtaigneraie (120 logements étudiants). Le phénomène de décohabitation et des petits ménages (dont les logements étudiants) se poursuit avec une nouvelle baisse du nombre moyen de personnes par logement à 2,029. (Pour rappel comparatif en 1968 : 3,463 personnes en moyenne par logement).

➔ LES BÉBÉS NÉS EN 2016

Le service État-civil a enregistré 137 bébés nés en 2016, dont 67 filles et 70 garçons. Du côté des filles, les prénoms Alice, Charlotte, Emma et Jade ont rencontré le plus de succès. Pour les garçons, c'est Louis. Le chiffre est stable par rapport à l'année dernière : en effet, on comptabilisait 136 bébés en 2015 (60 filles et 76 garçons).

➔ RECENSEMENT

Rappel - Vous avez **jusqu'au 25 février** pour remettre vos questionnaires. Cette année, une partie des habitants de Cesson-Sévigné est recensée. Si vous êtes concerné, un courrier d'information vous a été remis par l'agent recenseur au plus tard le 13 janvier et il vous a remis les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier et une notice d'information pour vous guider. Pour répondre par Internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur "Accéder au questionnaire en ligne".

une idée, une rencontre
une carrière

Forum Emploi & Compétences

Vendredi 17 mars 2017
De 10h à 20h
Cesson-Sévigné - Salle des Tennis municipaux

Informations : 02 99 83 62 01
csforumemploietchcompetences@gmail.com

Logos: esccnt, AgriLait, technicolor, etc.

➤ PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS

SOIRÉE ANNÉES 80
La Piscine de Cesson-Sévigné se transforme vendredi 17 février !

DJ : Jérémie Gamard

de 18h30 à 21h30

Lots à gagner

Tarif : entrée piscine (sans supplément de prix)

Soirée année 80

La piscine propose une soirée "années 80" **vendredi 17 février**, de 18h30 à 21h30. Soirée animée par le DJ Jérémie

Gamard. La soirée est ouverte à tous. Tarifs habituels, sans supplément de prix. À noter : cadeaux à gagner lors de la soirée.

Fermeture temporaire

- Fermeture du bassin sportif **samedi 11 février** (en raison du passage de l'examen "Pass'port de l'eau")

Stages multisports

- Stages multisports concernant les enfants nés entre 2005 et 2010 : **du lundi 13 février au vendredi 17 février** (2 groupes) **du lundi 20 février au vendredi 24 février** (2 groupes).

Tarif à la semaine pour les Cessonnois : 39 € ; pour les Non-Cessonnois : 58 €.

- À noter : il n'y a pas de stage d'Aquagym organisé pendant les vacances de février.

Horaires d'ouverture

- Période scolaire : **Bassin ludique** : lundi 12h à 14h et 18h à 20h ; mardi 7h15 à 9h et 12h15 à 19h ; mercredi 11h à 14h et 16h à 19h ; jeudi 7h15 à 9h et 12h à 19h ; vendredi 12h à 18h30 ; samedi 11h à 19h ; dimanche 9h à 19h. **Bassin sportif** : mercredi 11h à 13h ; samedi de 13h à 19h ; dimanche 9h à 19h.

- Les horaires de la Piscine pour les vacances, du lundi 13 février au dimanche 26 février 2017) : du lundi au vendredi : 10h à 19h ; samedi et dimanche 9h à 19h.

Halothérapie (ou grotte à sel)

Il est conseillé de réserver pour les séances. Tarifs : séance pour une personne : 9 € ; séance pour 2 à 4 personnes : 6,50 € par personne.

Contact : tél. : 02 99 83 52 10.

➤ CENTRE DE LOISIRS : LES MINI-CAMPS ÉTÉ 2017



Les activités spécifiques

► Séjours multisports nature

- Bains Sur Oust (site de l'île aux pies) **du 10 au 13 juillet** ; 8/10 ans et 11/14 ans. Camping, canoë-kayak, via cordata, VTT, escalade, jeux veillées : 180 € **du 17 au 21 juillet** ; 8/10 ans et 11/14 ans. Camping, accrobranches, canoë-kayak, via cordata, VTT, escalade, jeux, veillées : 215€

► Séjours équestres

- Langon (près de Redon) **du 10 au 13 juillet** ; 6/13 ans. Camping, stage équestre : préparation, soins, manège, carrière, balades, jeux, veillées : 180 € - Guignen (« La ruée vers l'air », axe Rennes/Redon) **du 17 au 21 juillet et du 24 au 28 juillet** ; 6/14 ans. Camping, ferme équestre, stage : préparations, soins, manège, carrière, balades, jeux, veillées : 220 €

► Séjour cirque

(Avec le Bing Bang Circus) **du 17 au 21 juillet** ; 7/13 ans. Au programme : pyramides, fil, ballon, trapèze, rolla bol-la, clown, jongleries, acrobaties, etc... Spectacle de fin de stage le vendredi 21 juillet à 16h. Piscine chaque matin, veillées : 210 € Le stage existe également en externat : à la journée (avec piscine le matin, déjeuner et stage de cirque) : 140 € ou stage de cirque uniquement (de 13h15 à 17h45) : 110 €

Renseignements : Alain Le Nevé et Bertel Dagorn, 02 99 83 91 40 ; centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

➤ ESCALE

La maison des jeunes sera ouverte **du 13 au 24 février** (Attention, fermeture le 9, 10 et 11 février pour cause de préparation et départ du séjour montagne). Les inscriptions aux activités sont encore possibles sous réserve de places disponibles (Réservation uniquement à l'Escale).

La loi du 27 janvier 2014 « Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles » (MAP-TAM) a créé de **nouvelles entités intercommunales : les métropoles**. **Le Parlement a imposé** la transformation en métropole des EPCI à fiscalité propre de 400 000 habitants dans une aire urbaine de 650 000 habitants. Depuis, une quinzaine de métropoles dites de « droit commun » ont été créées. En conséquence, **Rennes Métropole, auparavant communauté d'agglomération, est devenue une métropole de plein exercice.**

QU'EST-CE QU'UNE MÉTROPOLE ?

Selon la loi, une métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe plusieurs communes "d'un seul tenant et sans enclave" qui s'associent au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion". À cet effet, Les métropoles exercent des **compétences renforcées par rapport aux intercommunalités classiques.**

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES COMMUNES MEMBRES ?

La métropole exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, des compétences en matière de développement et d'aménagement économique, social et culturel, en matière d'aménagement de l'espace métropolitain, de politique locale de l'habitat, en matière de politique de la ville, en matière de gestion des services d'intérêt collectif et en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie.

Pour comprendre la métropolisation

Depuis le 1^{er} janvier 2015, Rennes Métropole, auparavant communauté d'agglomération, est devenue une métropole de plein exercice. Ce changement élargit ses compétences et ses capacités d'action dans la vie quotidienne des habitants des communes métropolitaines.

Les compétences renforcées

Déplacements

Gestion des déplacements en vue d'une mobilité durable :

- Définition et suivi d'un plan pour les vélos.
- Aide au développement des voitures électriques.
- Organisation des transports en commun (bus et métro).
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares.



Numérique

- Soutien à la recherche et aux entreprises innovantes du numérique.
- Pilotage de l'ensemble des infrastructures et de l'aménagement du réseau de télécommunication amenant le web et les services liés aux habitants, entreprises et laboratoires de recherche.

Aménagement et urbanisme

- Organisation de l'espace communautaire et de son articulation avec l'ensemble du pays de Rennes.
- Réalisation d'études pour des projets utiles à l'ensemble du territoire, tel que le projet «Vilaine Aval».
- Conseil aux communes sur leurs projets.
- **En 2019-2020, la métropole aura en charge un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) effectif sur l'ensemble des communes.**

Les nouvelles compétences

Habitat

- Adoption d'un programme local de l'habitat pour accueillir les nouveaux habitants et améliorer le logement des métropolitains.
- Mise en œuvre d'une politique équilibrée et cohérente en matière de logement social.
- Création et gestion des lieux d'accueil des gens du voyage.
- Amélioration du parc immobilier et réduction de l'habitat insalubre sur tout le territoire, en lien avec les communes.

Eau et assainissement

- Préservation de la qualité de l'eau et production d'eau potable.
- Traitement des eaux usées.

Gaz, chaleur, électricité

- Distribution du gaz et de l'électricité
- Réseau de chaleur (chauffage urbain)

Routes

- Création, entretien et aménagement des routes et voies communales.
- Eclairage public.
- Chemins dédiés aux vélos

Depuis janvier 2017, cette compétence est devenue métropolitaine.

Économie et emploi

- Aide à l'emploi au soutien des acteurs économiques (installation, implantation et développement des activités)
- Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Aménagement et gestion de toute nouvelle zone d'activité
- Pilotage des pôles de compétitivité pour favoriser l'innovation sur le territoire
- Participation au capital des sociétés de transfert de technologie de la recherche vers l'industrie

Incidences financières pour la commune de Cesson-Sévigné

- Prise en charge par Rennes Métropole du coût des missions transférées
- Transfert des moyens financiers équivalents de la commune de Cesson-Sévigné à Rennes Métropole
- Diminution de l'attribution à Cesson-Sévigné versée par la Métropole équivalente au coût de ces missions

Environnement

- Prévention de la production de déchets et traitement des déchets, y compris le suivi des déchèteries.
- Protection de l'environnement (réduction de la pollution, air, bruit, etc.).
- Rôle accentué dans la transition énergétique sur son territoire.

Questions aux élus



François-Éric Godefroy,
adjoint à l'urbanisme

« Compétence PLU à la métropole » : de quoi parle-t-on ?

Le transfert de la compétence PLU emporte **transfert de la compétence relative à l'élaboration des documents d'urbanisme** s'appliquant sur le territoire métropolitain. **Cependant, il faut dissocier** de cette compétence d'une part :

- **l'instruction des autorisations d'urbanisme (qui est un service que notre commune continue d'assumer elle-même)**, d'autre part
- **la délivrance de ces autorisations (qui est un pouvoir de police que le maire conserve)**. La métropole devient également titulaire du droit de préemption urbain (DPU) avec une possibilité, de délégation aux communes. C'est aujourd'hui le cas, puisque Rennes Métropole a délégué cette compétence à Cesson-Sévigné.

Les Cessonnais seront-ils entendus lors de l'élaboration du projet ?

L'avis de la commune est requis à plu-

sieurs étapes clés de la procédure. Il doit être émis lors du débat sur les orientations du PADD et sur le projet arrêté de PLUi. Ensuite selon la loi ALUR, le PLUi doit être élaboré « **en collaboration avec les communes. À défaut, il peut être entaché d'illégalité.** »

Les spécificités de Cesson-Sévigné seront-elles prises en considération ?

Le PLUi ne vise pas automatiquement à uniformiser le règlement applicable. Au contraire, **nous veillerons à ce qu'il se nourrisse de l'identité et des spécificités de Cesson-Sévigné**, notamment en matière de patrimoine et de paysage, de densité, que le règlement peut parfaitement traduire.

Qu'advient-il du PLU communal ?

Il reste applicable jusqu'à l'approbation du PLUi, à savoir 2020. Le maire continue à délivrer les autorisations d'urbanisme en s'appuyant sur ce document le temps de l'élaboration du PLUi.



© F. PHILIPPON

Annick Rocca,
adjointe à l'action sociale et aux solidarités

Comment et par qui se fait l'attribution des logements sociaux ?

La Conférence Intercommunale du lo-

gement (CIL) élabore les orientations stratégiques en matière d'attributions de logement et de mutations. C'est le lieu de gouvernance composé de 3 collèges :

- ▶ Les collectivités territoriales ;
 - ▶ Les représentants professionnels (bailleurs sociaux, réservataires, associations d'insertion) ;
 - ▶ Les représentants des usagers (associations de locataires).
- Une convention cadre donne les orientations, elles découlent des principes de la politique intercommunale :
- ▶ Convention d'équilibre territorial ;
 - ▶ Objectif de mixité et d'équilibre des territoires à l'échelle de la métropole ;
 - ▶ Accord collectif des communes pour le relogement des ménages en grande difficulté.

Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs organise l'information et l'accueil des demandeurs. Il instaure des règles communes relatives au contenu de l'information. La gestion des demandes de logements est réalisée par un logiciel (Imoweb) qui ordonnance la liste d'attente par un système de cotation homogène pour l'ensemble des communes.

Toutes les demandes sont classées dans un fichier unique par points de priorité tenant compte de l'ancienneté de la demande et de la situation économique des ménages.

L'attribution de logements sociaux, dans le cadre de la filière de droit commun, est proposée au demandeur après passage en commission communale et après avis de la commission du bailleur social propriétaire du logement.

Au Conseil Municipal du 23 novembre dernier la majorité municipale a approuvé le plan partenarial en émettant des réserves. Certaines ont trouvé un écho favorable auprès de la Métropole (voir page d'expression de la majorité du 1^{er} janvier 2017).



© F. PHILIPPON



Yannick Gaborieau,
adjoint au développement durable, au
cadre de vie et à la voirie

Quels changements pour la voirie ?

Depuis le 1^{er} janvier, l'entretien, la maintenance et l'aménagement des routes communales et départementales sur le territoire métropolitain sont assurés par Rennes Métropole. Un service voirie à l'échelle métropolitaine a été créé.

Environ 2 600 km de routes communales et 500 km de routes départementales (dont 43 km de 2x2 voies) sont passés en gestion métropolitaine au 1^{er} janvier 2017. Cette étape finale intervient au terme d'une phase transitoire de deux années durant lesquelles les communes mettaient en œuvre la compétence pour le compte de la métropole.

Comment sera organisé le nouveau service voirie ?

Il est constitué par le transfert de 222 agents de la Ville de Rennes, 60 agents des autres communes (dont 4 de la Ville de Cesson-Sévigné) et 48 agents départementaux. Il comprend des services centraux et 4 plateformes territoriales.

4 plateformes territoriales, dont une à Cesson-Sévigné pour les 10 communes du quadrant Nord-Est de la Métropole. **Une à Pacé** pour 19 communes du nord-ouest, une à **Saint-Erblon** pour 13 communes du Sud et une à **Rennes**.

Elles ont en charge les missions de proximité. Encadrées chacune par un ingénieur, les plateformes abritent

les équipes d'interventions et des techniciens chargés des travaux. Elles pilotent les travaux confiés aux entreprises. Sur le périmètre d'intervention de chaque plateforme territoriale, se trouvent deux à trois antennes qui constituent les lieux d'embauche pour les agents de terrain. Pour répondre aux objectifs de proximité et de réactivité du service, une antenne composée de 15 agents (dont 2 appartenaient aux effectifs de la commune) occupe les locaux du **Centre technique municipal de notre Ville**.

Les services centraux :

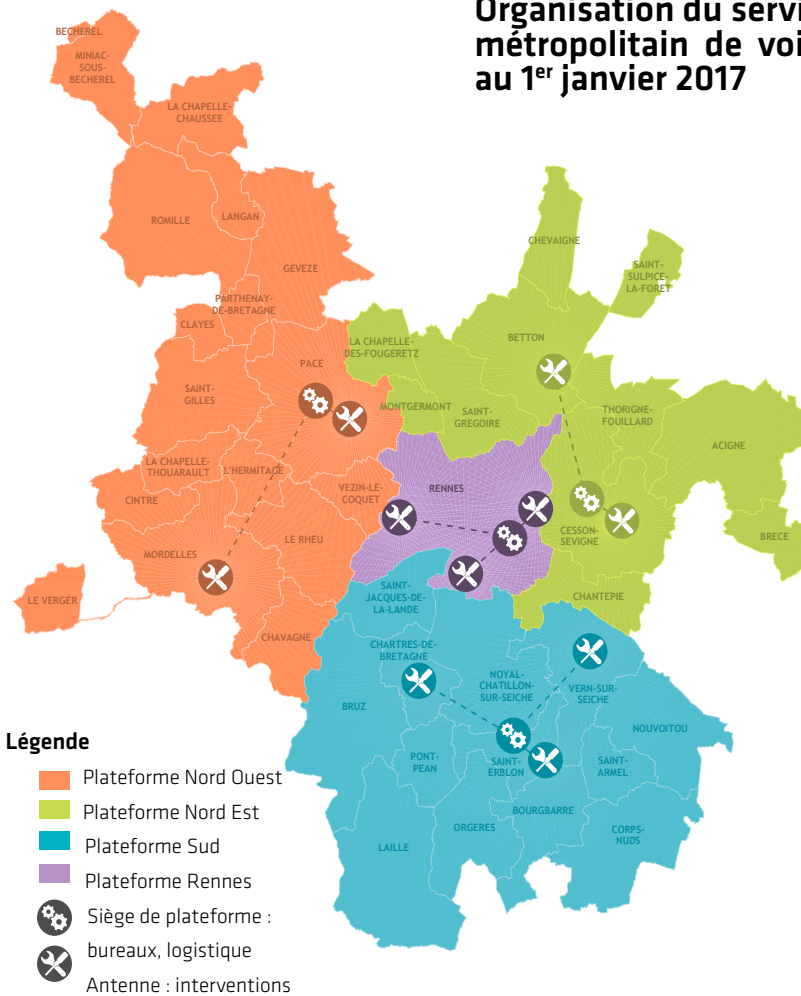
Établis à Rennes, ils pilotent et conçoivent les opérations pluridisciplinaires (voirie, réseaux, aménagements paysagers), élaborent les

documents techniques communs, montent et gèrent les marchés de travaux d'entretien, coordonnent les plateformes, gèrent l'éclairage public, la signalisation lumineuse, le trafic, la sécurité routière et les ouvrages d'art de l'ensemble du territoire.

À noter : en dehors des heures ouvrables, Rennes Métropole met en place un dispositif d'astreinte permettant les interventions liées à la sécurité la nuit et le week-end.

Loyers annuels encaissés par la Ville pour la mise à disposition des locaux au CTM et à la mairie annexe : 27 500 €/an.

Organisation du service métropolitain de voirie au 1^{er} janvier 2017



➤ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

Marie-Thérèse Taupin,
Adjointe au Maire chargée
des finances et de l'économie solidaire
2008-2014

Marie-Thérèse Taupin vient de nous quitter après un combat courageux contre la maladie. L'équipe municipale pour la liste "Cesson-Sévigné, une ville pour tous" se souviendra de l'adjointe au Maire soucieuse de réparer les inégalités.

Fille de paysans, après des années de primaire à l'école communale du Bran, Marie-Thérèse Taupin obtient un Bac à 17 ans, puis poursuit des études en sciences économiques tout en enseignant au Lycée de la Poterie pour obtenir l'agrégation. Professeure agrégée de Sciences Sociales, Université de Rennes 2, Marie-Thérèse Taupin n'a eu de cesse de s'impliquer dans les causes humaines et sociales.

- Gestion saine : refonte du service municipal des finances avec la maîtrise de nouveaux logiciels de contrôle de gestion, clauses en faveur des entreprises d'insertion dans les marchés publics.
- Accès aux services pour tous (tarification et dégressivité).

- Économie responsable favorisant la redistribution pour tous.
- Soutien convaincu pour les actions de Solidarités Internationales : Mali, Niger, Haïti, Maroc ...



« Solidarité et partage
au service
de l'intérêt général »



© Photos : service Communication Ville de Cesson-Sévigné (2009 et 2013)

Militante dans l'âme

Impliquée au sein d'associations de solidarité, elle agit au sein de Peuples Solidaires, ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), de l'ONG française de développement CCFD (Comité catholique contre la faim et le développement), l'association de solidarités internationales Cesson Solidarités.

Un parcours d'engagement dans la vie locale

Adjointe au Maire aux finances, économie sociale et solidaire (2008-2014), elle s'attache à la défense des valeurs de solidarité et à concilier la cohérence entre les paroles et les actes.

Elle occupe la fonction de conseillère générale suppléante lors des élections de 2011.

Nous vous invitons à échanger avec nous lors de nos permanences à la salle du Pressoir (11h00-12h00) : le 4 février avec Alain Thomas et le 4 mars avec Claude Gérard.

Espace citoyen 18h00-19h00 le 1^{er} mars Alain Thomas pour les sujets sur l'intercommunalité.

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix.

Bibliographie : Taupin M-T « La finance solidaire en Bretagne : un champ de l'économie solidaire ? Rapport du Lessor dans le cadre du programme « Dynamiques solidaires » remis à la MIRE-DARES. 2003

⊗ EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

MÉTROPOLE, COMMUNE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LA VOLONTÉ DE LA COMPLÉMENTARITÉ

La loi MAPTAM du 27 Janvier 2014 s'impose et toutes les compétences nouvelles de Rennes Métropole doivent être reconnues et mises en œuvre.

Ceci étant dit, face au transfert de la compétence économique à Rennes Métropole **deux réactions sont possibles**. La première consisterait, à partir du principe que toutes les responsabilités et les prérogatives étant transférées au niveau métropolitain, notre commune n'aurait plus aucun rôle à jouer. L'autre façon repose **sur l'action complémentaire de nos deux collectivités afin de maintenir et de promouvoir l'une des caractéristiques majeures de notre commune : sa tradition d'accueil des entreprises**.

Notre majorité est convaincue que bien qu'assistée des compétences de services très spécialisés, **la métropole, collectivité de stratégie ne peut se passer de la commune, collectivité de proximité**. Le niveau métropolitain ne pourra pas traiter l'ensemble des dossiers économiques et d'emploi des 43 communes métropolitaines rennaises. En cause, la charge de travail et l'éloignement du centre de décision.

Ainsi, La majorité municipale, dès son arrivée en avril 2014, a intégré le Développement Économique et l'Emploi dans ses grandes priorités municipales. Cette volonté n'est en aucun cas une obligation, **c'est un choix politique et une première à Cesson-Sévigné**, et nous en sommes fiers.

C'est la reconnaissance de l'entreprise, actrice sociale créatrice de richesses et celle de l'entrepreneur, membre incontournable de notre société. Il n'est que justice de ne plus considérer seulement l'entreprise comme le contributeur obligé – et le plus important – aux budgets de nos collectivités et de l'État.

Cette démarche, initiée depuis quelques mois, semble aujourd'hui bien comprise et conforte le rôle au service des

entreprises de chacun dans le respect du cadre légal qui s'impose à nous : stratégie et coordination pour la Métropole, recueil des besoins et rôle de facilitateur pour notre commune, Cesson-Sévigné.

Conduite avec pragmatisme, la méthode vise à mieux comprendre, avec le concours des associations d'entreprises telles Activ'Est, Atalante, Autopôle, Rigourdière ou UCAL, les préoccupations du monde économique : aides à l'investissement, projets d'urbanisme artisanal, commercial ou industriel, promotion et communication, organisation d'événements à thèmes, réseaux d'échanges et d'influences, partage d'informations.

Cette proximité entre entreprise et centre de décision conduit ainsi à améliorer la réactivité des services, la rapidité et l'efficacité des solutions apportées, les temps et les coûts de traitement des dossiers.

Deux mots enfin à propos de l'Emploi.

Nous sommes convaincus que cette question ne peut plus être traitée au niveau municipal sous le seul angle social des prestations et des aides aux personnes en difficulté.

Il faut aussi donner aux demandeurs d'emploi, pour leur propre dignité, la possibilité de participer, avec le concours de l'Agence Locale ou celui de l'Association Action Emploi Cesson, à la vie économique locale.

Et comme chacun sait qu'il vaut mieux « enseigner la pêche que distribuer le poisson », Cesson-Sévigné organise **le vendredi 17 mars prochain la deuxième édition du Forum Emploi et Compétences**.

Patrick Pleignet, adjoint chargé de l'économie, agriculture, emploi, sécurité et accessibilité des établissements recevant du public.

⊗ EXPRESSION DE L'OPPOSITION DE DROITE

Texte non parvenu.

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 14 décembre.

Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL est informé par M. le Maire :

- de l'obtention officielle de la 4^e fleur à la ville et donne lecture du courrier du jury national des Villes et Villages fleuris.
- de la notification par l'INSEE du nouveau chiffre de la population totale cessonnaise : 17 934 habitants au 1^{er} janvier 2017, soit + 388 habitants (+2,21 % par rapport à 2016).
- de la fin de l'enquête parcellaire complémentaire n°1 pour la ZAC des Pierrins avec un avis favorable du Commissaire-Enquêteur.
- du compte-rendu du conseil communautaire de Rennes Métropole du 24 novembre 2016.
- des DIA présentées à la Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

Eau potable et assainissement

Les élus ont décerné acte de la reprise de la gestion publique de l'Eau Potable par la Société publique locale Eau du Bassin Rennais sur le territoire de Rennes Métropole à compter du 1^{er} avril 2017 et de la reprise de la gestion de l'Assainissement par Rennes Métropole au 1^{er} janvier 2017.

Ouvertures dominicales

Les élus ont émis à l'unanimité un avis favorable sur les dates d'ouvertures dominicales et jours fériés proposées en 2017 pour les commerces de détail hormis ceux faisant l'objet d'une réglementation particulière : le lundi 8 mai, le jeudi 25 mai, le samedi 11 novembre ; les dimanches 15 janvier, 17 décembre et 24 décembre ; pour les concessions automobiles le 15 janvier, le 19 mars, le 18 juin, le 17 septembre et le 15 octobre.

Délices de Plantes

Les élus ont décerné acte du bilan financier de l'animation « Délices de plantes 2016 ».

Parenbougé

La convention avec l'association Parenbougé pour la réservation de 5 places d'accueil de la Petite Enfance en horaire atypique au sein de la crèche Calais pour les années 2017, 2018, 2019 a été renouvelée à l'unanimité, ce qui représente 43 500 € par an.

Emplois jeunes

Il a été décidé à l'unanimité de verser sur le budget 2016 un fonds de concours aux initiatives Cessonnaises d'emplois jeunes à l'OCC Basket (3 425,98 €), l'OCC Football (1 980,33 €), Cesson-Sévigné Tennis Club (3 478,49 €), l'OCC Tennis de table (5 475,62 €), l'OCC Natation-Triathlon (16 000 €).

Pénalité de retard

Les élus ont accepté à la majorité (29 voix Pour, 1 voix Contre, 3 Abstentions) la remise gracieuse partielle de la pénalité de retard relative à la TLE part communale pour la SCCV ATAL en ne lui appliquant qu'une pénalité de 42 299,76 € (somme qui reviendra au budget communal) sur un montant total de 116 443 €.

Voirie

Les élus ont décerné acte de l'inventaire des longueurs de voirie (nationale et métropolitaine) sur le territoire de la commune de Cesson-Sévigné : 213,042 km.

Désaffectation

Les élus ont voté à l'unanimité le déclassement puis la désaffectation de l'emprise publique actuellement située au Nord du terrain d'agrément 1 rue des Vieux Ponts avec un échange du terrain privé empiétant sur la voirie. Le constat de désaffectation et le déclassement d'un chemin piéton à l'Est de la rue de la Plesse en vue de sa cession, permettant d'améliorer la sécurité de la rue de la Plesse, a été voté à l'unanimité

Vente de bois

Les élus ont validé à l'unanimité la vente de bois issue de l'entretien des espaces verts de la Ville à la société Biomasse et développement (Tours) pour les prix issus de la procédure de mise en concurrence : 24,20 € pour la tonne de bois brut et 33 € pour la tonne de bois broyé.

Nom de rue

La proposition de baptiser la portion de route située entre l'entrée principale de l'École des Transmissions et l'avenue de la Touraudais "Avenue Sergent Elisabeth Torlet" (transmetteur exécuté en septembre 1944) a été adoptée à l'unanimité.

Personnel communal

La mise en place du RISFEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertises et engagements professionnels) à compter du 1^{er} janvier 2017 a été adopté à l'unanimité. L'abattement sur le régime indemnitaire des agents contractuels à compter du 1^{er} janvier 2017 a été adopté à l'unanimité (6 abstentions).

➤ RÉNOVATION DES RONDS-POINTS SUR L'AXE EST/OUEST



Depuis trois ans, la Ville a mis en place un programme pluriannuel de rénovation des espaces verts sur ses ronds-points.

En 2016, cinq ronds-points de taille modeste situés sur l'axe est/ouest ont bénéficié d'une modification de leur contenu végétal.

Début janvier, des travaux ont été entrepris sur le rond-point situé sur la route de Paris à l'angle de la rue de la Fontaine.

Le second rond-point à restructurer

sera celui s'articulant entre le Boulevard des Alliés et la rue de Rennes. Il n'offre pas aujourd'hui un cadre digne d'une entrée de ville. Ce rond-point sera uniquement retravaillé par le végétal avec comme pour projet une palette végétale nettement plus élaborée que celle en place aujourd'hui uniquement constitué de pins et de bouleaux. Aucun élément maçonné ne sera intégré à ce projet. La fin des travaux sur ces deux sites est programmée pour la mi-mars.

➤ OPÉRATION SAPIN MALIN RÉUSSIE



L'opération "sapin malin" s'est déroulée samedi 7 janvier. Le principe ? Amener son sapin et repartir avec le broyat. La matinée était organi-

sée par l'association Vert le jardin et Rennes Métropole, sur le parking face au lycée Sévigné. Rendez-vous est donné pour l'année prochaine.

➤ LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN.



Le service Espaces Verts de la Ville procède actuellement et comme chaque année en janvier et février à la mise en place des éco pièges destinés à la capture des chenilles processionnaires du pin. L'éco piège est un dispositif placé autour du tronc des pins qui va permettre de capturer les chenilles processionnaires du pin lorsqu'elles descendront en procession pour aller s'enterrer. Il s'agit d'une solution alternative basée sur la biologie des chenilles et respectueuse de l'écosystème en interceptant exclusivement la chenille processionnaire du pin. Cette intervention vient en complément de la destruction manuelle des cocons lorsque cela est possible et d'un traitement biologique à base de bacille de Thuringe effectué par le FGDON 35 en septembre dernier.

➤ TAILLE DES ROSIERS

Animation gratuite **mercredi 1^{er} février** à 14h, roseraie du manoir de Bourgchevreuil. Organisée par la société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Cesson-Sévigné.





Pose des vitraux de la rosace de l'église St Martin, mardi 13 décembre.



Ce sont les ateliers Helmbold, basés à Corps-Nuds, qui ont restauré les vitraux.



Vernissage de l'exposition Émergence à la Galerie Pictura le mardi 13 décembre. Des œuvres des artistes diplômés de l'EESAB (École européenne supérieure d'art de Bretagne).



Des bancs publics ont été décorés par les jeunes de l'Escalé pendant les vacances de Noël. Les bancs ont été installés au parc de jeux de la Garenne.



Dépose du parapluie protégeant le toit de l'église St Martin, jeudi 22 décembre.



La dépose de l'échafaudage en janvier marque la fin des travaux de rénovation de l'église.



L'OCC Football a remis le 14 décembre à Ronald Brailly, responsable des partenariats du Secours Populaire, les jouets collectés au bénéfice des enfants.



Le Noël des Petits Cessonnois, le samedi 14 janvier. Les 350 enfants qui ont déposé un dessin dans la boîte du Père Noël située dans le parc de la Chalotais étaient invités à un spectacle.



Les vœux aux associations le 17 janvier : cinq Cessonnois ont reçu la médaille de la Reconnaissance aux bénévoles d'associations cessonnoises. Récipiendaires : Odile Bécot, de Cesson Vacances Nature ; Jean-Claude Denis de l'ADMR ; Pierre Claveau de l'ACAT et Jean-Claude Le Bail de l'OCC Football.



Les vœux aux acteurs de la vie économique locale se sont déroulés mercredi 18 janvier. L'occasion de présenter le forum emploi et compétences du 17 mars.



Tanguy Vasseur, Cookoriko ; Bruno Cœurdray, Net Plus ; Aude Goulon, DRH du groupe Technicolor ; Bruno Daniel, DXM ; Hermann Bourgault, HB Cuir Sellier Garnisseur.



Grignotage • Insomnie
Stress • Ménopause
Post grossesse...
Kilos en trop ?

Naturhouse

Ma solution !

OFFRE EXCLUSIVE
Votre bilan
diététique
offert*

suivi diététique
naturhouse.fr

Comment ça marche ?

1. Suivi hebdomadaire en diététique et nutrition
2. Plan diététique personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits et légumes

Les + Naturhouse

- > Un accompagnement toutes les semaines : Conseils personnalisés en diététique et nutrition.
- > Ce n'est pas un régime : c'est un rééquilibrage alimentaire.
- > Pas de sensation de faim : la méthode s'adapte à votre rythme de vie.
- > Une perte de poids durable : avec les phases de stabilisation et d'entretien.

Prenez rendez-vous dans votre centre Naturhouse :

CESSON • 02 23 45 31 51
La Monnaie • 52 rue de Bray

BRUZ • 02 99 52 34 40
Vert Buisson • 1 rue du Petit Bé



NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

+ DE 600 CENTRES EN FRANCE • 2000 CENTRES DANS LE MONDE

* Sur présentation de cette parution, un bilan diététique découverte de 15 mn.
Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/12/2017.



27 rue de Bray
35510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com | contact@priouldecoration.com | facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapiserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon...)

ÉCONOMIE - COMMERCE JUSTINE POINTIN, DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE

Justine Pointin a ouvert son cabinet de diététicienne-nutritionniste dans la zone d'activités du Bordage. Elle se lance juste après avoir effectué ses études en DUT génie biologique, option diététique, suivies de 3 ans d'études en agroalimentaire. « *J'ai saisi l'opportunité de pouvoir m'installer à la maison des soins pluridisciplinaires, très bien située.* » précise la jeune femme.

Justine Pointin s'adresse aux jeunes à partir de 6 ans (pour une meilleure implication dans la démarche diététique), et aux adultes. Problèmes de surpoids, obésité, nécessité de prise de poids, grossesses, nutrition du sportif, problèmes cardio-vasculaires, intolérance au gluten... les raisons pour consulter la diététicienne sont nombreuses. « *Il peut y avoir une action sur beaucoup de pathologies. Je m'adapte à la personne et à son mode de vie : à chaque individu son modèle alimentaire* ». Le 1^{er} rendez-vous est un bilan nutritionnel d'une heure. « *Les consultations de suivi durent une demi-heure.* »

La professionnelle fait partie du réseau "diabète".

Justine Pointin reçoit uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h.



Justine Pointin, diététicienne-nutritionniste

➔ JUSTINE POINTIN

Maison des soins pluridisciplinaires
4 E, rue du Bordage
Tél. : 06 18 06 35 27
www.dieteticienne-cesson-sevigne.fr

ÉCONOMIE - COMMERCE RIEN NE S'EFFACE TATTOO, PLACE DES ARCADES



Nathalie Garnier, tatoueuse

Nathalie Garnier s'est installée place des Arcades pour effectuer des tatouages. « *J'ai réalisé mes premières armes à Bréquigny à Rennes et se sont les clients qui m'ont conseillée de venir exercer à Cesson-Sévigné. J'ai reçu un très bon accueil de la part des voisins.* » indique la jeune femme.

Nathalie Garnier a suivi des études en arts appliqués. « *J'ai toujours été attirée par le tatouage et quand j'ai eu l'opportunité de m'installer, je me suis lancée.* » La tatoueuse travaille selon la demande des clients. « *Je fais en sorte que ce soit personnalisé et que ce ne soit pas quelque chose qui existe déjà.* » Elle propose aussi des tatouages de sa création.

« *Les produits d'hygiène utilisés sont les mêmes que pour le corps médical. Pour les aiguilles, elles proviennent d'un fournisseur pour les tatoueurs qui a des règles strictes de réglementation.* »

Face à la demande, Nathalie Garnier vient de recruter une personne pour l'épauler.

"Rien ne s'efface Tattoo" est ouvert du lundi au vendredi, de 12h à 19h et le samedi, de 10h à 15h (sur rendez-vous).

➔ RIEN NE S'EFFACE TATTOO

18, place des Arcades
Tél. : 02 99 05 98 92

➤ ARTS DU CIRQUE THE ELEPHANT IN THE ROOM

Cirque Le Roux. Voici un spectacle à la croisée du cirque, du théâtre, du music-hall et du cinéma hollywoodien des années trente. Les artistes y enchaînent avec humour et excentricité portées acrobatiques, mimes, équilibres et claquettes. Issus des grandes écoles de cirque de Montréal et Bruxelles, ces acrobates ont tourné à travers le monde avec la compagnie Les 7 doigts de la main notamment, et se sont produits à Broadway, avant d'inventer Elephant in the room.

**MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30**

Tarifs : 32 € / 29 € / 26 €.

➤ THÉÂTRE LE SORELLE MACALUSO

Emma Dante, figure du théâtre contemporain fait de la Sicile le personnage central de ses pièces. Elle nous raconte ici l'histoire familiale de sept sœurs, ses passions, ses déchirures, etc. Parsemée de morceaux de danse et de chant, cette pièce de théâtre est un jaillissement d'émotion et de poésie.



- Multiservices
- Petit bricolage
- Jardinage



Malo Fressier

17, cours de la Vilaine
35510 Cesson-Sévigné

06 08 68 41 98

malopetistravaux@gmail.com



Le Sorelle Macalus

© Christophe Raynaud de Lage

**SAMEDI 4 FÉVRIER
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30**

Tarifs : 24 € / 22 € / 17€.

En lien avec ce spectacle, diffusion du film *Palerme* de Emma Dante mardi 14 février à 20h30 au cinéma le Sévigné.

➤ THÉÂTRE LE CID

De Pierre Corneille. Mise en scène Yves Beaunesne, CDN Poitou Charentes.

**MERCREDI 8 FÉVRIER
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30**

Complet

➤ CLOWN ET CINÉ- CONCERT

**LES COQUECIGRUES
LES CHEVALIERS**

Spectacle de clowns, avec le duo Xavier Bouvier et Benoît Devos. Dès 5 ans.

**DIMANCHE 12 FÉVRIER
CARRÉ SÉVIGNÉ À 16H**

MÊME PAS PEUR DU LOUP

Les courts-métrages de ce ciné-concert sont des petits bijoux du cinéma d'animation russe, américain, anglais et français réalisés entre 1943 et 2014. Dès 2 ans

**DIMANCHE 12 FÉVRIER
PONT DES ARTS À 16H**

Réservation : Association Mon oncle et ma nièce,

tél. : 06 70 90 11 51 ;

www.mononcleetmaniece.com

➤ DANSE JOB

De Lucie Augeai et David Gernez.

Cie Adéquate.

Lucie Augeai et David Gernez créent la Cie de danse contemporaine Adéquate en 2010. Job, leur toute dernière création, interroge avec humour et autodérision les particularités et les codes du métier de danseur. Danser n'est pas un Job comme les autres : échauffements, chutes, changements vestimentaires, trac, mais aussi mise en jeu personnelle, rapport aux chorégraphes, à l'image... sans oublier le public.

Le spectacle met en jeu physiquement les dessous d'un métier-passion et nous rappelle l'importance de la relation à l'autre.

1^{ère} partie : Shapeshifting de Linda Hayford

Artiste associée à la saison dans le cadre du programme émergence, Linda Hayford présente Shapeshifting.

Une première pièce étonnante de précision et d'envergure. Linda Hayford, un nom à retenir.

**MARDI 28 FÉVRIER
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30**

Tarifs : 22 € / 20 € / 15 €.

➤ GALERIE PICTURA Émergence

Cette exposition collective réunit une vingtaine de jeunes diplômés des Beaux-Arts de Bretagne avec un large panorama de la diversité artistique contemporaine : peintures,



LA FLÛTE ENCHANTÉE DE MOZART

Au Carré Sévigné **du 24 au 26 mars**. Découvrez La Flûte enchantée de Mo-

zart sous sa forme d'opéra participatif avec 4 représentations. L'opéra participatif est un concept qui rassemble autour d'une œuvre lyrique des acteurs venant d'univers différents. Les lycées professionnels de Bretagne se place au cœur de ce projet en réalisant des éléments importants de la mise en scène (décors, costumes, coiffures, maquillage, mais aussi communication, impression...). Les lycéens découvrent l'art lyrique et mettent en commun leurs compétences pour construire un spectacle de grande qualité. Aux côtés des artistes et des techniciens professionnels ils découvrent des métiers, la ri-

gueur dans le travail et le plaisir d'être reconnus.

Plus de 2 000 spectateurs sont attendus pour un spectacle qui s'adresse au grand public, de tous les âges, sans barrière sociale !

Dates des représentations :

Vendredi 24 mars 2017 à 20h

Samedi 25 mars 2017 à 15h

Samedi 25 mars 2017 à 20h

Dimanche 26 mars 2017 à 15h

Billetterie : opera-cesson.fr
ou ticketmaster.fr

Renseignements : 06 89 86 74 42

dessins, photographies, installations ou techniques moins classiques liées aux nouveaux médias... Commissaire d'exposition Marylenn Maurage.

Jusqu'au 8 février 2016

YZ

Pour cette saison 16-17, la Galerie Pictura propose une exposition du festival métropolitain Urbaines.

Yz-Yseult Digan- est l'une des figures majeures du Street Art en France. Depuis quelques années, elle bénéficie d'une reconnaissance internationale avec des expositions à la Fondation Cartier et au Grand Palais. YZ offre un voyage à travers différentes villes : Paris, New-York, Moscou, Hong-Kong... par le biais de différents supports : l'ardoise, la brique, le bois, le zinc, la photo, le documentaire.

Du 14 février au 10 mars

Entrée libre à la Galerie le mardi, mercredi, vendredi, de 14h à 19h et le samedi, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

EXPOSITION

Carolyn Carlson

Photographie, par Laurent Paillier

Marqué à 15 ans par une expo photo de Carolyn Carlson, Laurent Paillier n'a cessé de photographier le mouvement de plus de 400 chorégraphes français et internationaux. 30 ans plus tard, Carolyn Carlson, ignorant qu'elle fut un tournant dans sa vie professionnelle, lui demande de la photographier...

Jusqu'au mercredi 15 février. Hall du Pont des Arts

PÔLE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Concert in "B"

Les élèves adultes du pôle Musique proposent une soirée musicale autour des compositeurs dont le nom de famille commence par la lettre "B" **mercredi 7 février** à 19h30, salle d'orchestre du Pont des Arts. Entrée libre.

Stage de Danse Urbaine avec Linda Hayford, artiste associée

Au programme de cet atelier : découverte de la technique du popping (isolation, impacts...), recherche autour de postures animales afin de dégager une gestuelle chimérique puis l'introduire complètement dans la danse et

la corporalité de chaque individu pour un moment de freestyle à partager.

Samedi 11 février de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h au Pont des Arts. Niveau débutant. Tarif : 12 €.

Renseignements et inscriptions : pole.musique-danse@ville-cesson-sevigne.fr

MÉDIATHÈQUE

Petites Z'Oreilles

Une séance au coin du feu "Ocre rouge, carmin et vermillon" pour les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents, pour rire, chanter et danser avec les oreilles **mercredi 1^{er} février** à 10h30 et 16h et **samedi 4 février** à 11h.

Gratuit, sur réservation au 02 99 83 52 00 ou auprès de vos bibliothécaires.

Horaires Vacances

La Médiathèque reste ouverte aux horaires habituels pendant les vacances scolaires.

CONFÉRENCE

Le métier de danseur **mercredi 1^{er} mars** à 19h, à l'auditorium du Pont des Arts. Par Pierre-Emmanuel Sorignet, sociologue, interprète et chorégraphe. Accompagné par les chorégraphes de *Job*, Lucie Augeai et David Gernez. Entrée : 3 €.

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; <http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr>



Les bénévoles ont reçu une veste pour les remercier de leur implication au quotidien pour le club de l'OCC Football.

➔ OCC FOOTBALL

Les bénévoles équipés et remerciés

Les Entreprises partenaires cesso-naises C.P.C.S et I.D.L.P représentées respectivement par Cyril Delahaye et par Fabrice Remiat ont offert aux dirigeants et bénévoles de l'OCC une veste softshell en remerciement de leur investissement et de leur im-

plication au quotidien pour le club. Cette remise officielle a été faite le samedi 17 décembre au Palais des Sports de Cesson-Sévigné à l'issue de la Finale du Tournoi Futsal U13 en présence de M Jean-Pierre Savignac, adjoint aux sports.

Le Président Angebault n'a pas manqué, au nom du club, de remercier à

son tour Cyril Delahaye, également présent la journée à l'organisation du tournoi, et Fabrice Remiat, pour ce geste unanimement apprécié qui met en exergue l'implication de toutes et tous les bénévoles au service des 557 licenciés de l'OCC Cesson Football.

- Les matchs des équipes Ligue à domicile en février

- U15 DRH contre GJ Merdrignac Har-douinçais **samedi 4 février** à 15h, stade de la Valette ;

- Seniors DRH contre Pleudihen **di-manche 5 février** à 15h, stade Roger Belliard ;

- Seniors DH contre US Montagnarde **dimanche 19 février** à 15h, stade Ro-ger Belliard ;

- Seniors DH contre US Concarneau 2 **dimanche 26 février** à 15h, stade Ro-ger Belliard.

Contacts : occ.football@free.fr
www.occessonfootball.com

Ne perdez plus de temps

Je coiffe à domicile

02 99 62 44 30

Catherine BIÉJO

Artisan Menuisier



**Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation**

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet ● Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. 02 99 83 10 08

Portable 06 89 30 80 00

Fax. 02 99 83 79 02



🕒 LE CLUB D'ESCRIME PROPOSE UN PROGRAMME "ESCRIME ET CANCER DU SEIN"

Le club d'escrime de Cesson-Sévigné devient partenaire du nouveau dispositif "Solution Riposte Bretagne", association dédiée à la pratique de l'escrime après traitement d'un cancer du sein en partenariat avec le centre médico-sportif de l'Hôpital Privé de Saint-Grégoire. Après les Roz'Eskell, c'est la 2^e association sportive cessonnaise qui propose des séances spécifiques pour les femmes atteintes du cancer du sein. Les ateliers escrime sont proposés

gratuitement aux patientes en cours de traitement ou ayant un projet de chirurgie réparatrice. Classiquement les patientes peuvent accéder à ce type de pratique un mois après la chirurgie, pendant la période de chimio et radiothérapie. Les séances sont soumises à un aval médical assuré par Vivalto Sport, partenaire. Nolwenn Perrigault, maître d'arme au club de Cesson-Sévigné, a suivi une formation spécifique à la rééducation à la suite d'un cancer du sein.

« Ces séances sont aussi un moment d'échange et de convivialité » observe Marc Sabardeil, président de l'Olympique Cesson Escrime.

La discussion vient naturellement, elle est souvent nécessaire pour les patientes. « Le but des séances n'est pas de rechercher une performance sportive, mais de permettre au corps et à l'esprit de reprendre confiance en soi par le jeu. » précise François D'Hal-luin, chirurgien au centre hospitalier Privé de Saint-Grégoire.

L'initiative est soutenue par le comité 35 de la Ligue Contre le Cancer. Jean-François Tourtelier, président de l'association, a remis 6 400 € pour acheter des tenues spécifiques.

www.vivalto-sport.com

Marc Sabardeil, tél. 06 59 94 65 42



🕒 EN PISTE

Pendant les vacances de février, venez découvrir ou approfondir les arts du cirque ! Stage enfants de 5 jours, **du lundi 13 au vendredi 17 février**, toutes disciplines : Acrobaties, Tra-pèze, Jonglerie, Tissu aérien, Fil et Boule d'équilibre...

- Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h. Prix : 70 € (+10 € si adhésion)

- Pour les 7 à 16 ans : tous les après-midi de 14h à 18h. Prix : 140 € (+10 € si adhésion)

1 intervenant pour 10 élèves maximum. En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité "cirque", soit un approfondissement

d'une discipline particulière.

Inscriptions sur le site Internet : www.enpiste.123.fr. Contact : enpiste.cirque@gmail.com, 06 43 18 26 09

🕒 OCC VIET VO DAO

À l'occasion du nouvel an vietnamien le Club d'art martial Occ Viet vo dao organise **le samedi 4 février** au dojo une après-midi portes ouvertes de 14h à 18h. Tout le monde peut venir regarder, essayer ou demander des renseignements.

vietvodao.cesson.sevigne@gmail.com
02 99 83 81 86

🕒 OCC TENNIS DE TABLE

Stages multi-activités pour les 8-14 ans **du mercredi 15 au vendredi 17 fé-**

vrier et du mercredi 22 au vendredi 24 février, de 9h à 17h, salle Paul Janson. Activités de 10h à 16h30 (prévoir un pique-nique). Tarifs : licencié club : 15 € ; extérieur : 20 €.

Contact : 07 50 22 81 46

coach-anthony@accessontt.fr ;
coach-sylvain@accessontt.fr

🕒 OCC BASKET

Le club vous invite à participer à son tournoi annuel pour la catégorie Loisirs Masculins et Féminins, la soirée du **vendredi 17 mars**. Buvette et restauration (sandwichs, galettes saucisses, frites) sur place.

Modalités d'inscription sur le site <http://www.cesson-sevigne-basket.fr/> rubrique événements!!!

TIZEN
La maison du Zen

Restaurant Chinois
Gastronomie - Thé

Du lundi au samedi,
de 12h à 14h30 et de 18h30 à 22h
Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES
(Sur parking du C.Cial Longs Champs)
Réservation: 02 99 63 97 86
www.ti-zen.fr



**Concert de musique
traditionnelle chinoise**

Violon à deux cordes et Cithare chinoise

Soirée musicale et gastronomique
Le vendredi 10 février 2017 au TIZEN

Réservation: 02 99 63 97 86
Info: www.ti-zen.fr



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



NEUF - RÉNOVATION

BOIS - ALU - PVC - MIXTE

FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

Tél. 02 99 62 18 40

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ

FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

⊕ ASSOCIATION GEMMOLOGIE, MINÉRALOGIE ET FOSSILES DE L'OUEST

32^e bourse Exposition de Minéraux et Fossiles Pierres Précieuses et Fines **samedi 4 et dimanche 5 mars**, de 10h à 19h, au Carré Sévigné. Une cinquantaine d'exposants seront réunis, venant de toute la France. Cette année sera marquée par une exposition thématique : "Des plantes fossiles aux plantes actuelles : 500 millions d'années d'évolution."

Entrée 4 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

⊕ AMICALE DES RETRAITÉS

- Sortie à Kerbistrou **mercredi 19 avril**. Chez les Gerzailles à la ferme. Repas avec spécialité de la Marie.

Transport en autocar. Prix 53 €. Date limite d'inscription: le mercredi 22 février auprès des délégués de quartier.

- Sortie Cochon grillé à GOMENE (22230) **jeudi 2 mars** avec visite guidée du musée des vieux métiers à la Chèze près de Loudéac. Repas , après-midi dansant ou promenade autour de la pièce d'eau. Transport en autocar. Prix : 60 €. Date limite d'inscription : le mercredi 22 février auprès des délégués de quartier.

⊕ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Ouverture des permanences de 14h à 17h, stade Roger Belliard, bd de Dézerseul, le mardi pour le dépôt de vêtements (propres en bon état) ; le mercredi et le jeudi pour la vente.

Fermeture pendant les vacances **du 10 au 27 février**. Contact : A. Pelland au 02 99 83 30 37

⊕ PAROISSE S^{TE} CATHERINE DE SIENNE

L'association Saint Martin organise son concours de belote annuel **samedi 11 février** à 11h30 salle de la Touche Ablin (près de la Hublais). Vente de pâtisseries et buvette sur place. Engagement : 5 € par joueur. Prix : sur

le principe du « partage du cochon », coupes et prix aux vainqueurs.

⊕ CRIP

Assemblée générale de Cesson Réflexion Informations Perspectives, **vendredi 3 février** à 18h30 salle n°1 du centre de loisirs.

⊕ COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes et d'Animation organise la traditionnelle « Fête des Classes » se terminant par 7 le **dimanche 26 mars** au restaurant « Le Floréal ». Les personnes concernées par cette manifestation recevront très prochainement par courrier le document nécessaire au bon déroulement de cette journée. Contacts : Marie-Thérèse Travers au 02 99 83 37 65 ; François Renou au 02 99 83 32 81 Georges Guillard au 02 99 83 17 15 ; Jacques Roignant au 02 99 83 41 88

⊕ CESSON ART ET POÉSIE

Exposition au manoir de Bourgchevreuil de Martien Duvacher, membre de l'association Cesson Art et Poésie **vendredi 3 février**, de 17h à 18h ; **samedi 4 et dimanche 5 février**, de 10h à 19h. Autodidacte, elle peint avec passion surtout à l'huile et au couteau.

⊕ AESC

Assemblée générale de l'association d'Échanges Solidaires Cesson-Dankassari **lundi 6 février** de 18h à 19h30 salle du Pressoir en présence de la nouvelle coordinatrice du RAEDD Tarbiyya Tatali Madame Seiyabatou Elh Saidou. Elle sera suivie d'un repas pris en commun.

⊕ CARAMBOLE

La compagnie théâtrale présente "Le saut du lit" de Ray Cooney. Mise en scène de Vincent Huchet. **Vendredi 3 et samedi 4 février**, à 20h30 ; **dimanche 5 février** à 15h, au Pont des Arts. Tarifs : plein : 8 € ; réduit : 5 €. Réservation : occ.carambole@gmail.com

⊕ CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Jamais contente

1h29 - France de Emilie Deleuze avec Léna Magnien, Patricia Mazuy

Mercredi 1^{er} février à 20h30

Dimanche 5 février à 20h30

The last face

2h11 - VO - USA de Sean Penn avec Charlize Theron, Javier Bardem

Jeudi 2 février à 20h30

Samedi 4 février à 17h30

Dimanche 5 février à 17h30

Ouvert la nuit

1h36 - France de Edouard Baer avec Edouard Baer, Sabrina Ouazani

Vendredi 3 février à 20h30

Samedi 4 février à 22h30 (4 €)

Dimanche 5 février à 15h

Fleur de Tonnerre

1h40 - France - Belgique de Stéphanie Pillonca-Kervern avec Déborah François, Benjamin Biolay

Samedi 4 février à 20h30

Mardi 7 février à 20h30, en présence de la réalisatrice

La Sociale

1h24 - France Documentaire de Gilles Perret

Samedi 4 février à 15h (4 €)

Lundi 6 février à 20h30

Chine, aux portes du Tibet

Connaissance du monde

Film de Patrick Mathé

Mardi 7 février à 17h30.

Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »

www.cinesevigne.fr 43, rue du Muguët. Tél / répondeur : 02 99 83 12 21

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 €

soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (jusqu'à 19 ans inclus) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.



Il y a
tellement
de choses
à faire avec
vos vieux
tissus !



Si vous
n'avez pas
d'idées,
confiez-les
nous.

Textiles - Maroquinerie - Chaussures



0 800 01 14 31

Service & appel
gratuits

www.lafibredutri.fr



METROPOLE
RENNES

Chaque année, près de 3 300 tonnes de vêtements, sacs et chaussures finissent leur vie à l'unité de valorisation énergétique de Villejean alors qu'ils auraient pu être réutilisés ou recyclés. Cela correspond à environ 8 kg* par an et par habitant sur la métropole.

Rien ne sert de jeter ses textiles quand on peut facilement leur donner une seconde vie.

Vêtements, linge de maison mais aussi chaussures, maroquinerie se recyclent à condition d'avoir été mis dans le bon conteneur. Contrairement à certaines idées reçues, les textiles ne doivent pas être mis avec les déchets recyclables (bac jaune / sac jaune / borne d'apport volontaire dédiée) ni aux ordures ménagères.

Les textiles - même lorsqu'ils sont usés ou déchirés - peuvent être déposés dans les bornes de l'entreprise d'insertion Le Relais à disposition un peu partout sur le territoire. D'autres associations les récupèrent également : Secours catholique, Secours populaire, Croix-Rouge, Restos du Cœur, Association des paralysés de France, etc.

À Cesson-Sévigné, le Vestiaire Solidaire opère en lien avec le Relais.

Quelles sont les consignes de tri ?

Tous les textiles, le linge de maison et les chaussures usagés peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent toutefois être propres et secs et placés dans un sac lors du dépôt (lier les chaussures par paire).

La création d'une nouvelle chaîne de tri du Relais Bretagne à Acigné va générer 15 emplois en insertion portant de 24 à plus de 40 le nombre de personnes travaillant au recyclage et à la réutilisation des textiles, linges de maison et chaussures usagés de la Métropole.

Et après, que deviennent-ils ?

Lorsque les textiles sont réutilisés dans leur fonction première, on parle de réutilisation. On parle de recyclage lorsqu'ils sont revalorisés pour de nouvelles applications.

Les textiles en bon état sont donnés aux plus démunis ou revendus à prix modique. Certaines associations effectuent aussi des travaux de réparation et les revendent pour générer de l'activité notamment pour les personnes en insertion et récolter des fonds pour leurs œuvres sociales. Les textiles usés sont repris par des opérateurs de tri industriel en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage.

Pour tout savoir sur le recyclage des textiles : www.lafibredutri.fr

Où trouver des points d'apport volontaire à Cesson-Sévigné ?

- ▶ rue des Métairies (parking Carrefour Contact)
- ▶ rue du Placis Vert
- ▶ Carrefour de la Rigourdière (face et à l'entrée côté route de Domloup et rue des Rochers).
- ▶ Rond-point de Bray
- ▶ Déchetterie route de Chantepie
- ▶ rue des Fossés aux Moines
- ▶ rue Clément Ader